



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 avril 2017

Résultats de l'enquête d'avril 2017 sur la distribution du crédit

bancaire dans la zone euro

- La hausse de la demande et l'assouplissement des conditions d'octroi des prêts soutiennent la croissance des prêts
- Le programme d'achats d'actifs de la BCE (APP) a contribué à assouplir les modalités et conditions attachées aux prêts
- Le taux négatif de la facilité de dépôt de la BCE a eu un effet positif sur les volumes de prêts
- Le niveau actuel des critères d'octroi des prêts demeure plus restrictif par rapport aux conditions observées depuis 2003

Selon l'enquête d'avril 2017 sur la distribution du crédit bancaire, les critères d'octroi des prêts aux entreprises se sont légèrement assouplis en termes nets au premier trimestre 2017. L'assouplissement net (- 2 %) des critères d'octroi – c'est-à-dire les directives internes des banques ou les critères d'approbation des prêts – fait suite à un durcissement net de 5 % au trimestre précédent, et correspond globalement aux anticipations formulées lors de la campagne précédente. La pression concurrentielle a constitué le principal facteur à l'origine de l'assouplissement net des critères d'octroi des prêts aux entreprises. Les critères d'attribution des prêts au logement consentis aux ménages se sont également assouplis (un pourcentage net de - 5 %, contre 1 % au trimestre précédent). Pour le deuxième trimestre 2017, les banques prévoient un léger durcissement net des critères d'octroi pour les prêts aux entreprises et pas de changement pour ceux appliqués aux prêts au logement.

L'assouplissement net des modalités et conditions générales attachées aux nouveaux prêts (qui correspondent aux modalités et conditions effectives convenues dans le contrat de prêt) s'est poursuivi pour toutes les catégories, essentiellement en raison d'un nouveau resserrement des marges sur les crédits standard.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt-am-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

La demande nette a continué d'augmenter pour toutes les catégories de prêts. Les stocks et le fonds de roulement ainsi que le niveau général des taux d'intérêt ont été d'importants facteurs positifs à l'origine de la demande de prêts des entreprises au premier trimestre 2017. La demande nette de prêts au logement continue de s'expliquer principalement par la faiblesse générale des taux d'intérêt et par des perspectives favorables sur le marché de l'immobilier résidentiel.

S'agissant de l'impact du programme étendu d'achats d'actifs (*Asset Purchase Programme* – APP) de la BCE, les banques de la zone euro participant à l'enquête ont continué de faire état d'une incidence positive sur leur situation de liquidité et sur les conditions du financement de marché au cours des six derniers mois, mais d'un impact négatif sur leurs marges nettes d'intérêts. Les banques interrogées ont indiqué que la liquidité supplémentaire obtenue dans le cadre de l'APP avait été utilisée principalement pour l'octroi de prêts. L'effet d'assouplissement net de l'APP est resté plus fort pour les modalités et conditions attachées aux prêts que pour les critères d'octroi.

Selon les banques participant à l'enquête, le taux négatif de la facilité de dépôt de la BCE, malgré un impact négatif sur leurs produits nets d'intérêts, a eu une incidence positive sur leurs volumes de prêts.

Enfin, les banques de la zone euro continuent d'estimer que le niveau actuel de leurs critères d'octroi de prêts aux entreprises et de prêts au logement est plus restrictif par rapport aux conditions observées depuis 2003. Dans le même temps, les banques de la zone euro évaluent le niveau actuel des critères d'octroi des prêts aux entreprises comme globalement comparable aux données observées sur la période de référence plus courte depuis le deuxième trimestre 2010.

L'Eurosystème a mis au point cette enquête sur la distribution du crédit bancaire, qui est conduite quatre fois par an, afin de mieux appréhender le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête d'avril 2017 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions intervenues au premier trimestre 2017 et les changements attendus au deuxième trimestre 2017. L'enquête d'avril 2017 sur la distribution du crédit bancaire a été réalisée entre le 16 mars et le 31 mars 2017. 139 banques (sur un échantillon de 140) ayant participé à l'enquête, le taux de réponse est de 99 %.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp (tél : +49 69 1344 5057).

Notes :

- L'enquête est disponible sur le site de la BCE *via* le lien suivant : [Statistics > ECB surveys > Bank lending survey](#).
- Les séries de données pour les résultats nationaux et pour les résultats agrégés de la zone euro peuvent être obtenues *via* le lien suivant : [ECB's Statistical Data Warehouse > ECB surveys > Bank Lending Survey](#). Les liens vers les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales sont disponibles à la rubrique de l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, sur le site principal de la BCE.
- Pour plus de détails concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler-Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « [The euro area bank lending survey](#) », *Occasional Paper Series*, n° 179, BCE.